



### Le mot du Maire,

Annick CRESSENS

Gouverner, c'est « gérer les affaires publiques »,  
c'est donner une direction à notre commune à court et long terme,  
c'est définir une stratégie de développement en fixant des priorités,  
c'est organiser les services pour améliorer votre quotidien,  
c'est voter un budget annuel et une programmation des travaux...

C'est la mission que vous nous avez confiée, il y a un peu plus de 2 ans.

Gouverner, cela s'applique aussi au secteur touristique qui rythme notre activité et qui est essentiel dans notre développement économique. Aussi, en ces temps de crise où la concurrence est rude et où il est nécessaire de viser l'excellence, il nous a semblé nécessaire d'initier une réflexion sur la gouvernance de notre station. Rassembler l'ensemble des acteurs socio-économiques de la station et échanger afin de faire un état des lieux, recenser nos points forts et ceux à améliorer, définir quelle clientèle nous souhaitons cibler et proposer une organisation qui permette à tous de travailler avec un objectif commun. Un pari ambitieux qui nécessite certains ajustements et pour lequel nous avons sollicité l'accompagnement du cabinet Osella consultants.

Gouverner, c'est aussi prendre des risques et nos ancêtres en ont pris, lorsqu'il y a 150 ans, ils ont majoritairement choisi de changer le cours de leur destinée et opté pour le rattachement de la Savoie à la France.

Commémorer cet événement, c'est se souvenir, c'est reprendre le fil de l'Histoire ou se raconter des histoires et c'est aussi construire notre vie de demain en tenant compte de notre passé.

Sachons oser et prendre des risques.



### Toute la Savoie fête le 150<sup>e</sup> anniversaire de son rattachement à la France !

Un programme d'événements et festivités liés au 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de la Savoie à la France a été élaboré par une cinquantaine de personnes représentatives de la population (élus des quatre communes, associations, écoles, collège...), coordonné par la Communauté de Communes du Beaufortain.

*L'idée retenue n'était pas de faire naître un nouvel événement, mais d'habiller ceux qui existent déjà qui s'enchaîneront et se succèderont afin d'avoir un riche programme d'activités du printemps à l'hiver 2010.*

**Nous vous proposons de retrouver le détail du programme retenu en dernière page de ce flash. Nous espérons que vous serez nombreux à vous associer et à participer à ces rendez-vous riches d'histoire.**

Un programme de festivités, rencontres, conférences... a été établi par le Conseil Général pour tout ce qui sera organisé sur Chambéry.

Il est consultable sur le site :  
[www.150ans-paysdesavoie.fr](http://www.150ans-paysdesavoie.fr)

où figurent les autres animations prévues ailleurs en Savoie et Haute-Savoie...



Mairie de Beaufort - BP 2-73270 BEAUFORT  
Tél. 04 79 38 33 15  
[www.mairie-beaufort73.com](http://www.mairie-beaufort73.com)

Comme chaque année, Confluences continue à inciter à s'équiper en composteurs, car les déchets fermentescibles représentent encore plus de 20 % du poids de nos poubelles. Pourquoi payer du transport et de l'énergie (chaque kilo mis aux poubelles coûte 38 centimes d'euros à la collectivité) pour incinérer à Chambéry des déchets comme des épluchures, du marc de café ou de la cellulose qui peuvent être transformés sur place en un excellent compost ? Sans parler des déchets de jardin (feuilles, mauvaises herbes, sciure et copeaux) qui contribuent à faire un excellent compost.

Contre une mise à disposition de 15 euros, des composteurs en plastique recyclé de 320 litres ont été distribués :

**Le mercredi 05 Mai  
à 18 h 00 à Beaufort dans  
les locaux de Confluences**



Des explications détaillées de spécialistes ont été apportées (quoi et comment composter, montage du composteur qui tient facilement dans un coffre de voiture, etc.).

Pour ceux qui n'ont pu être présents à cette réunion, il est toujours possible de récupérer un composteur. Renseignements auprès des services de Confluences au 04 79 38 31 69.

**Le compostage :  
un geste citoyen !**

## Concours des maisons fleuries



**La soirée de remise des prix  
s'est déroulée le 22 avril  
dernier, à la salle de la  
Chaudanne à Arêches.**



Dédé le Jardinier s'est déplacé jusqu'à Beaufort pour nous entretenir cette fois des petits fruitiers et nous apporter ses précieux conseils pour de belles récoltes...

Après la remise d'un épouvantail fait-main par les membres de la commission des maisons fleuries aux lauréats du concours de l'été 2009, la soirée s'est achevée par une dégustation (sans modération) de sirops et... tartines de confiture maison !

Ce concours de l'été 2009 a rassemblé 60 inscrits ! 32 candidats ont été primés, dont 3 récompensés au niveau départemental.

**Alors, pourquoi pas vous ? Rendez-vous sur le site de la mairie où vous pouvez télécharger le règlement du concours ainsi que les modalités de participation et retrouver en détail les résultats du concours de l'été 2009 (rubrique « Environnement »).**

Comme l'an dernier, la commission fleurissement envisage une visite de jardin. Celle-ci aura lieu en fin d'été et vous sera communiquée par voie d'affichage (renseignements et inscription auprès de l'Office du Tourisme 04 79 38 37 57).



**Toujours dans le  
cadre du 150<sup>e</sup>  
anniversaire du  
rattachement de la  
Savoie à la France, les  
communes marqueront  
cet événement dans les  
villages par un  
fleurissement en rouge  
et blanc ! Vous pouvez  
vous joindre à cette  
action...**

### Fleurir : c'est bien...

...mais pour assurer un environnement de qualité, il suffit aussi tout simplement d'entretenir les abords des maisons ou des propriétés visibles de la voie publique : faucher les orties par exemple, fameuses dans la soupe... ou encore pour élaborer le célèbre purin d'ortie indispensable à la bonne santé de vos plantations !

Le printemps est arrivé,  
quoi de meilleurs que de  
bons légumes du jardin ?  
Alors, n'attendez plus !



**Les « Toutounet »,  
c'est pas fait pour les chiens !**

Et bien si, justement ! Dans les villages, la commune met à disposition des propriétaires de chiens des « Toutounet » pour préserver la propreté des rues et des abords...

**Alors, nous les remercions de s'en  
servir autant que possible !!!**





Clémence Cardot effectue un stage à la commune pour faire avancer la charte du développement durable et la valorisation du patrimoine naturel.

### Charte Développement Durable en station de montagne

*Notre commune s'engage, ensemble soyons acteurs du changement!*

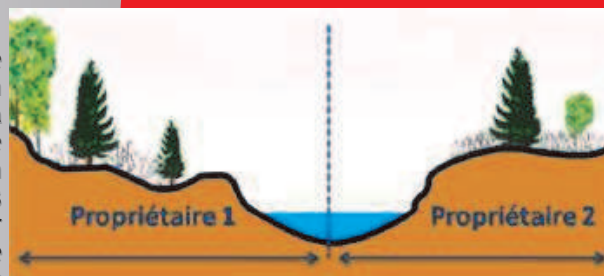
Dans le cadre de la formation Licence Professionnelle "Aménagement du Territoire et Urbanisme Promoteur de Patrimoine Territorial" qu'elle suit en alternance à l'université Joseph Fourier GRENOBLE 1, Clémence est en stage à la commune jusqu'au 14 mai 2010.

Ce stage consiste à réaliser le diagnostic des engagements inscrits sur la charte du développement durable signée par la commune. Rappelons que cette charte a été conçue pour que les stations de montagne s'engagent dans la mise en œuvre d'un plan d'actions sur 10 ans. Son architecture est organisée autour de 8 engagements, comprenant au total 130 mesures qui recouvrent l'ensemble des domaines d'intervention d'une station de montagne et d'une commune : territoires, habitat, HQE, paysages,

eau, énergie, déchets, transports, activités touristiques, informations... Afin de réaliser ce diagnostic, Clémence fait un important travail d'enquête et de rencontre auprès des acteurs du territoire.

Clémence travaille également sur la valorisation du patrimoine naturel de la commune. C'est un énorme travail, qui consiste dans un premier temps à classer les secteurs de la commune par rapport à leur richesse faunistique et floristique et d'engager une réflexion sur la valorisation de ceux-ci.

Nous ne manquerons pas, dans un prochain numéro, de détailler les résultats du stage de Clémence.



### Droits et devoirs des propriétaires riverains des cours d'eau

Sur les 300 km de cours d'eau que compte le bassin versant de l'Arly, du Doron et de la Chaise, 97% sont soumis au régime de la propriété privée. Seul l'Arly, depuis Ugine et jusqu'à la confluence avec l'Isère à Albertville fait partie du domaine public.

Les propriétaires riverains possèdent la berge et le fond du cours d'eau jusqu'à la moitié du lit.

Ils bénéficient d'un certain nombre de droits, tels que l'usage de l'eau à des fins domestiques et agricoles, à condition de respecter un débit minimum pour l'équilibre des cours d'eau. Ils disposent également d'un droit de pêche, à condition d'être membre d'une association de pêche (AAPPMA) et d'un droit d'extraction des matériaux, sous réserve de ne pas perturber le fonctionnement du cours d'eau et d'obtenir une autorisation de la police de l'eau.

Les propriétaires riverains sont également soumis au respect d'obligations essentielles au maintien du fonctionnement naturel des rivières. Ils sont responsables de l'entretien régulier du lit et des berges des cours d'eau. Cet entretien peut être mis en œuvre par des travaux d'enlèvement sélectif des bois morts, d'élagage et recépage de la végétation des rives ou d'abattage ponctuel des arbres instables menaçant la stabilité des berges.

Afin que les travaux respectent au mieux les milieux naturels et la réglementation, avant toute intervention, n'hésitez pas à demander soutien et conseil auprès de la chargée de mission du contrat de rivière ou des services de la police de l'eau.

*Toutes les coordonnées sont disponibles dans votre mairie.*

## La commune subventionne les énergies renouvelables

La commune a décidé, en plus des aides déjà existantes, de donner un coup de pouce à certaines installations afin de développer les énergies renouvelables.

### Les aides sont les suivantes :

- Chauffe-eau solaire individuel (CESI) : 60 €/m<sup>2</sup>
- Système solaire combiné (SSCI) : 60 €/m<sup>2</sup>
- Chaudière automatique au bois (BOIS) : 500 €
- Poêle bois à haut rendement énergétique : 150 €
- Isolation thermique : 250 €
- Récupération eau de pluie, système intégré : 150 €

Pour toutes informations concernant les travaux éligibles à ces aides et les modalités d'obtention, le Conseil Général a mis en place un guichet unique "maîtrise de l'énergie".

Si vous souhaitez avoir des conseils techniques concernant les énergies renouvelables, vous pouvez également prendre contact avec l'ASDER (Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables).

### Les coordonnées utiles :

#### ➤ ASDER

562, Avenue du Grand Ariétaz  
BP 99499-73094 CHAMBERY Cedex 9  
Tél. 04 79 85 88 50  
[www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

#### ➤ Hôtel du Département

Guichet unique "maîtrise de l'énergie"  
BP 1802 - 73018 CHAMBERY CEDEX  
Tél. : 04 79 96 75 24/04 79 96 75 22  
[www.cg73.fr](http://www.cg73.fr)

Du côté de la maison  
de retraite...

**Vendredi 07 mai 2010  
à l'EHPAD**

L'association « PRESENCE ANIMALE » animera une nouvelle fois l'après-midi à L'EHPAD de Beaufort, avec pour objectifs de favoriser la communication, de faire travailler la mémoire, d'échanger, d'éveiller les sens, d'aider à se mouvoir partiellement ou totalement ou tout simplement de se détendre.

Cette année encore les élus de la commune ont fait appel à ce compagnon à 4 pattes qu'est le chien pour offrir aux résidents ces précieux moments de complicité.

## Co-voiturage associatif TRANSBEAUFORTAIN :

### *Ce nouveau service démarre début juin dans le canton*

Les bénéficiaires du service sont les personnes de 70 ans et plus, ainsi que les personnes handicapées qui nécessitent la présence d'un tiers afin d'assurer leur autonomie et préserver leur intégrité physique.

#### - Principales missions :

Aide aux achats, rendez-vous médicaux, accompagnement pour les retraits et dépôts d'argent, conduite vers les établissements administratifs, accès aux loisirs, visites au cimetière, organisation de rencontres, etc.

#### Organisation de la navette :

- Le mercredi : canton de Beaufort (marché de Beaufort, Intermarché...)
- Le vendredi : Albertville (pour les structures non présentes sur le canton). En cas de non réservation pour Albertville, la journée sera consacrée au canton de Beaufort. En cas de demandes importantes, le service pourra être étendu à d'autres journées dans la semaine.

#### Horaires :

- De 8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00.

#### Prix :

- 5,00 € aller/retour pour Beaufort
- 9,00 € aller/retour pour Albertville

*Si vous souhaitez accompagner ou conduire ces personnes, faites-le savoir... Tous les bénévoles seront les bienvenus !*

**Renseignements au 06 80 52 41 92.**

**Président de l'association Transbeaufortain :  
Mr Bernard RAMETTE**

## RAID HANDISPORT Savoie/Mont-Blanc 2010

**Samedi 26 juin 2010 nous  
accueillons le 2<sup>ème</sup> Raid  
handisport sur la place Roger  
Frison-Roche à Beaufort.**

14 équipes de 8 personnes (handicapés debout, mal-voyants, valides et en fauteuils) s'élanceront le matin même de Bourg-St-Maurice pour une épreuve de rafting puis randonnée à la Gittaz.

Rendez-vous à Beaufort en début d'après-midi pour une pause ravitaillement et festive et pour une course d'orientation à la découverte du village.

La soirée continuera avec repas et nuitée à Megève.

Le lendemain : tir sportif, tyrolienne à Combloux. Repas de clôture et remise des récompenses.



Ce sont 112 sportifs venus de toute la France qui seront présents au cœur du village dans une épreuve où la performance est un des critères

pour marquer des points au même titre que le fair-play, la connaissance du milieu montagnard ou l'investissement collectif...

*Saluons la création  
d'une toute nouvelle  
association :*

## *L'Accordéon Beaufortain*

Celle-ci a pour vocation de faire découvrir l'accordéon, sous ses différentes facettes, le style "musette" étant le plus connu, la plupart des accordéonistes sont issus de ce style musical festif. Mais l'accordéon, c'est aussi la musique classique, l'orchestre symphonique, le jazz et les musiques du monde. Mr Guillois, président de cette association et les responsables, ont pour ambition de faire découvrir ce magnifique instrument à tous les Beaufortains ainsi qu'aux nombreux visiteurs.

Leur projet le plus ambitieux pour cette année est d'organiser un week-end d'accordéon les 11 et 12 septembre 2010 « l'Accordéon Beaufortain en fête », avec un concert à l'église de Beaufort, des apéritifs-concerts, des concerts gratuits d'écoles d'accordéon et un thé dansant le dimanche après-midi.



Pour compléter leur action, ils envisagent également d'organiser un concert annuel dans chacun des villages du canton.

Ce beau projet ne peut qu'avoir un impact positif sur la fréquentation touristique et permettra en outre de clôturer la saison estivale sur une note festive !

*Si vous souhaitez en savoir plus et soutenir cette association, contactez :*

**Mr Patrick GUILLOIS à Beaufort**  
**Tél. 04 79 89 08 72**  
**email : [accord.beau@yahoo.fr](mailto:accord.beau@yahoo.fr)**

***Associations de la commune ou cantonales :  
le site internet de la commune est un outil  
d'information et de communication à votre  
service !***

Si vous souhaitez mieux faire connaître vos actions et leurs objectifs, vos manifestations, informer la population localement ou plus largement, n'hésitez pas à nous transmettre vos informations pour alimenter les rubriques de notre site internet et du flash d'informations : vous contribuez ainsi à démontrer le dynamisme de la commune et vous témoignez de la richesse de sa vie associative.

Envoyez vos infos à la mairie de Beaufort (commission Information-Communication) ou bien à l'adresse mail suivante : [info@mairie-beaufort73.com](mailto:info@mairie-beaufort73.com)

Et pour vous rendre sur le site de la commune de Beaufort, nous vous rappelons son adresse :

[www.mairie-beaufort73.com](http://www.mairie-beaufort73.com)

**AGRONOMES ET  
VETERINAIRES SANS  
FRONTIERE (AVSF)  
du 17 au 22 juin**

L'association AVSF a choisi le Beaufortain pour son assemblée générale. Cette association française de solidarité internationale a pour but l'appui aux agricultures paysannes dans les pays du sud. AVSF coopère dans plus de 20 pays (Afrique, Amérique du Sud, Asie) mettant au service des populations paysannes leurs compétences de professionnels dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la santé animale ([www.avsf.org](http://www.avsf.org)).

C'est avec cette association, partenaire avec Veterimed de l'action « Let a gogo » en Haïti que le groupe Solidarité de l'Association d'Animation du Beaufortain a parrainé, en 2008, une vache mise à disposition dans une famille menacée par la pauvreté ; vache dont nous pouvons suivre le parcours grâce à Internet...



Outre de nombreuses rencontres et visites pour découvrir et comprendre notre développement, notamment agricole, des temps forts sont d'ores et déjà pré-programmés où habitants de Beaufort sommes tous conviés :

- **Vendredi 18 juin**, en soirée à AZUREVA à Arêches « Paroles paysannes » (chants et poèmes) d'ici et d'ailleurs.
- **Samedi 19 juin**, table-ronde à la coopérative laitière sur le thème « *Quels défis pour les agricultures de montagnes* »
- **Lundi 21 juin**, partage d'expériences de solidarité ouverte à tous à AZUREVA à Arêches.

**Le programme définitif  
sera largement  
diffusé...**

## Les 5 budgets primitifs 2010 de la commune ont été votés le 23 mars 2010

Ce budget 2010 est un budget de transition entre l'ère de la taxe professionnelle et l'ère de la contribution économique territoriale ; période inconfortable car nous n'avons pas encore tous les éléments sur la fiscalité des années à venir et que l'estimation de nos futures ressources reste encore incertaine.

Derrière ces chiffres qui rebutent certains, il y a un projet et des actions.

Cette année encore, notre budget s'équilibre sans recours à l'emprunt mais avec la vente de certains biens communaux qui n'ont pas un intérêt stratégique et qui se déprécient faute d'entretien.

Le débat budgétaire est toujours sensible car il y a des choix et des arbitrages à faire et donc obligatoirement des frustrations.

...Quelles sont nos priorités et les actions les plus urgentes à régler ?

...Comment répondre aux besoins d'une majorité d'entre vous sans oublier personne ?

...Comment entretenir notre commune et répondre au quotidien tout en préparant l'avenir ?

Face à toutes ces questions, le Conseil se doit de réfléchir afin d'être le plus équitable possible car nous avons à vous rendre des comptes sur la manière dont nous utilisons les deniers publics.

**Annick Cressens**

## LE BUDGET GENERAL :

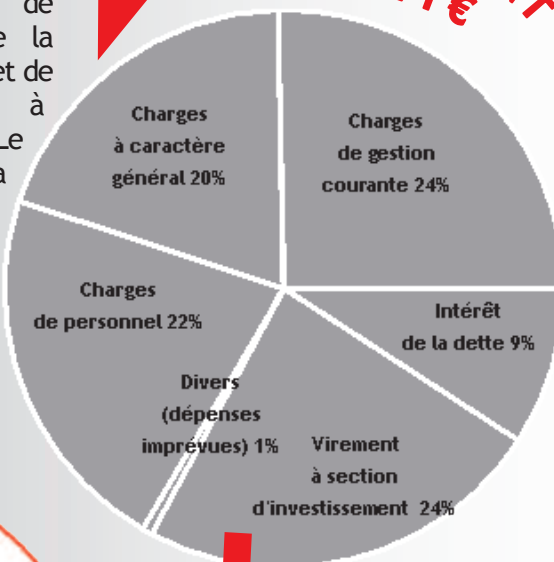
Il représente 13 M€

Le budget général comprend les dépenses et recettes de fonctionnement (frais de personnel, gestion des différents services, charges financières ainsi que les principaux programmes d'investissements (domaine skiable et projets liés au tourisme, bâtiments communaux, voirie, alpages...))

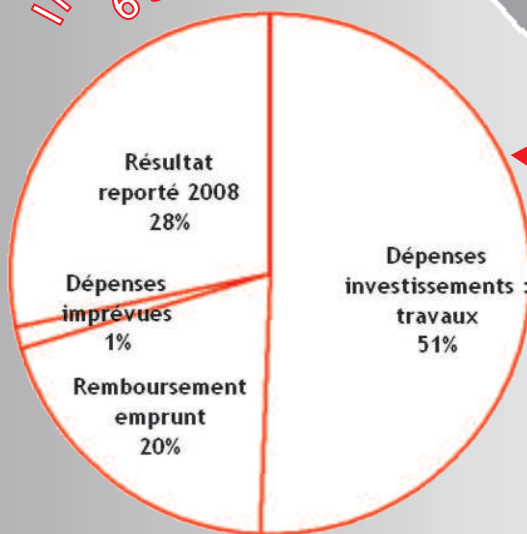
### Les dépenses :

Les charges de personnel représentent 22 % des charges réelles de fonctionnement. L'équilibre de la section de fonctionnement permet de prévoir un virement à l'investissement de 1,5 M€. Le remboursement des intérêts de la dette s'élève à 0,58 M€ (en diminution de 0.08 M€ par rapport à 2009).

**FONCTIONNEMENT**  
6 389 871 €



**INVESTISSEMENT**  
6 570 197 €



### ...et les recettes :

Les 4 taxes locales (Taxe d'Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti, Contribution Economique Territoriale) représentent 62 % des recettes de fonctionnement. Le montant de la compensation relais 2010 qui succède à la Taxe professionnelle s'élève à 2,1 M€ soit 52 % du montant de l'imposition perçue par la Commune.

Les taux des 4 taxes locales ont été augmentés en 2010 de 1% les portant ainsi à :

- > Taxe d'Habitation : 10.41 %
- > Foncier bâti : 17.27 %
- > Foncier non bâti : 105.65 %
- > Contribution Economique Territoriale : 19.12 %

Impôts :  
4 167 891 €

Produit des services :  
315 199 €

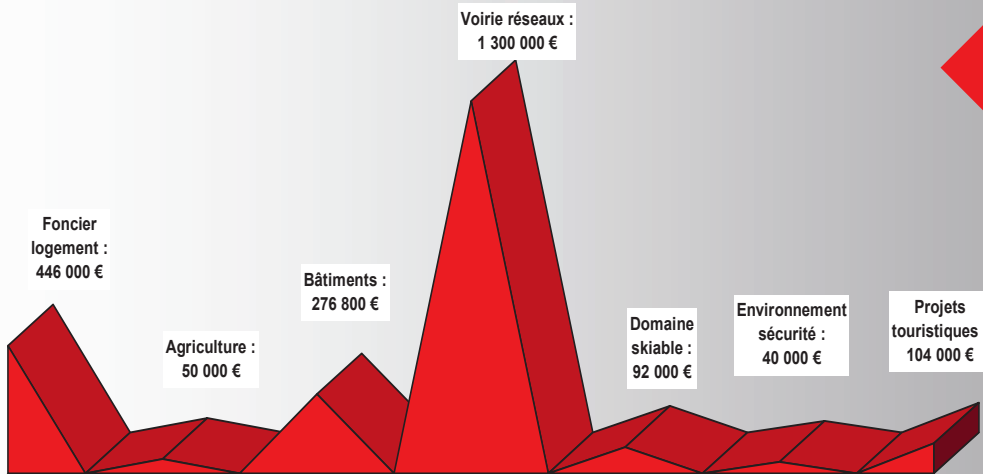
Dotations et participations :  
796 089 €

Autres produits (redevance Semab...):  
1 091 800 €

Résultat reporté de 2008 :  
12 442 €

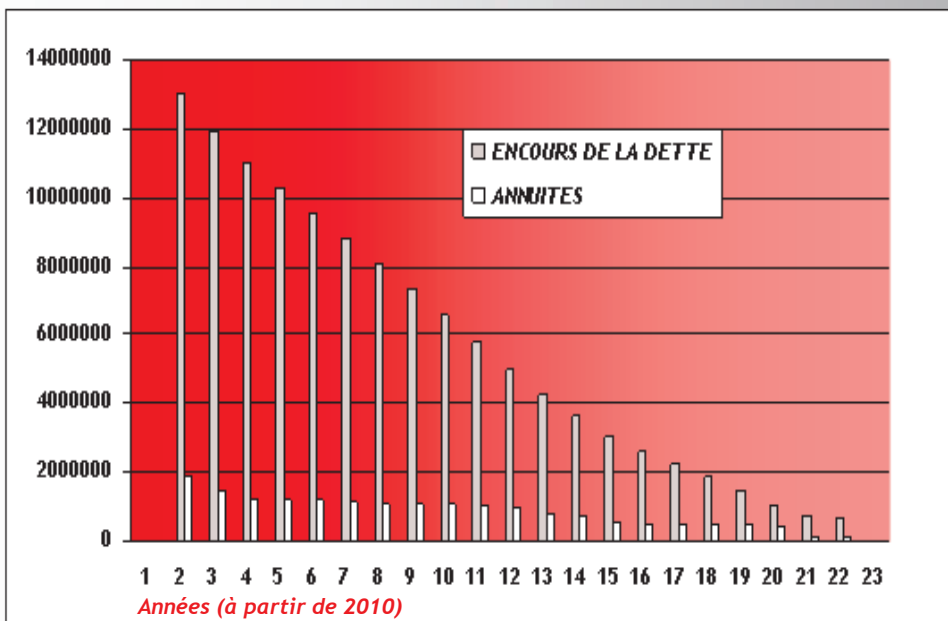
Produits financiers :  
6 450 €

# BUDGET 2010



Le remboursement du capital de la dette s'élève à 1 303 000 € et intègre le remboursement intégral (0.6 M€) du prêt relais TVA.

NB : aucun nouveau prêt ne sera contracté par la commune en 2010



## LES BUDGETS ANNEXES :

- **Eau** : exploitation des réseaux d'alimentation en eau potable (analyses, qualité de la ressource...), investissements sur les réseaux, mobilisation de ressources nouvelles.
- **Forêt** : entretien de la forêt communale, création des infrastructures liées à l'exploitation des bois.
- **Chauffage** : fonctionnement de la chaufferie bois communale et travaux liés au raccordement de nouveaux bâtiments.

En 2010, un montant de travaux de 3,4 M€ est prévu dans différents domaines.

➤ **Agriculture** : financement des Plans Pastoraux Territoriaux (il s'agit des investissements à réaliser dans les alpages communaux).

➤ **Foncier logement** : achat de terrain à Beaufort et Arêches.

➤ **Voirie/Réseaux** : programmes d'enrobés sur voies communales, fin des travaux de réseaux à l'Isérable et au Praz.

➤ **Domaine skiable** : le montant prévu de 70 000 € permet de réaliser des travaux de finition sur le domaine skiable (engazonnement, drainage, sécurisation du bas des Combettes).

➤ **Projets touristiques** : projet VTT à Marcôt, maîtrise d'œuvre du projet de développement touristique de Saint-Guérin.

## Quelles recettes pour investir en 2010 ?

➤ Le budget 2010 prévoit une recette issue de la **vente des biens immobiliers** à hauteur de 1.08 M€.

➤ Les **subventions** attribuées par l'Etat, le Conseil Général et la Région s'élèvent à 0.78 M€.

➤ **L'excédent** de l'année 2009 de 1.9 M€ et l'autofinancement de 1.5 M€ permettent de mettre en œuvre une politique d'investissement soutenue.

## Budgets annexes : les principales opérations retenues pour l'année 2010 :

➤ Au titre du **budget chauffage (0.240)**, la réalisation d'une étude de faisabilité d'une nouvelle chaufferie pour les bâtiments communaux (Mairie, groupe scolaire, bâtiment pharmacie, Hôtel de la Roche..) sera engagée, la chaufferie actuelle arrivant à saturation après le raccordement de la nouvelle maison de retraite.

➤ Au titre du **budget eau (1 M €)**, les travaux permettant l'amenée de l'eau potable communale au hameau des Rechers seront engagés. Des recherches relatives aux modalités de traitement de l'arsenic seront également engagées ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des périmètres de protection des captages.

➤ **Budget forêt (0.4 M€)**: entretien de la forêt communale.

## Appel à bénévoles pour les bibliothèques et médiathèque municipales d'Arêches et Beaufort

Ces deux espaces dédiés à la lecture publique fonctionnent grâce à une équipe composée de 12 bénévoles et 2 salariées. Nous souhaitons optimiser le fonctionnement actuel. Aussi nous invitons toutes personnes désirant s'investir (un peu, beaucoup...!), sur la base du volontariat, au sein de ce service culturel, à se faire connaître sur place aux heures d'ouverture ou au 06 32 78 29 83 (Géraldine Bertry).

**A très bientôt et n'hésitez pas à vous manifester !**

## Médiathèque de Beaufort :

### "Escapade en petites éditions"

Venez découvrir en famille des ouvrages tirés en très peu d'exemplaires, souvent absents en librairie et d'une qualité éditoriale incontestable...

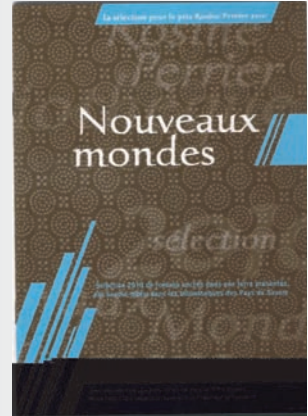
Les bibliothèques  
d'Arêches et Beaufort  
participent au jury  
populaire du prix  
littéraire « Rosine  
Perrier » proposé par le  
salon d'Hermillon en  
Maurienne.

### Le salon du livre d'Hermillon en Maurienne, 21<sup>e</sup> édition

12 romans sont sélectionnés et proposés à la lecture dès le mois d'avril pour faire découvrir cette sélection dont le thème de cette année est « Nouveaux mondes ».

Condition : lire un ou plusieurs romans ; donner votre avis de lecture à l'aide du bulletin qui vous sera remis lors de l'emprunt ; glisser votre bulletin dans l'urne.

Jusqu'au 31 août, tous les bulletins seront pris en compte pour le jury et vos commentaires transmis aux auteurs.



**NOUVEAU  
EN 2010 !**

Afin d'offrir un meilleur service aux habitants, la médiathèque et les bibliothèques du Beaufortain, ont mis en réseau leurs catalogues :  
**18 000 documents.**

Vous pouvez consulter les informations concernant la vie des bibliothèques (horaires d'ouverture, animations...) ainsi que le catalogue général, sur le site du réseau des bibliothèques :

**[www.bibliotheques-beaufortain.fr](http://www.bibliotheques-beaufortain.fr)**

Une carte de lecteur cantonale est disponible pour chacun des abonnés. Elle permet de consulter ses emprunts en cours, de réserver et de faire des

suggestions d'achat par Internet. Cette carte permet aussi l'emprunt et la restitution des documents dans l'ensemble des bibliothèques du Beaufortain.

**Certains le pratiquent  
déjà avec bonheur...**

**N'hésitez pas à venir  
vous renseigner dans la  
bibliothèque de votre  
village !**



## Les Rencontres de l'été 2010 :



Mardi 20 juillet 2010, soirée  
avec les chanteurs du  
cœur « CUNCORDU E TENORE  
D'OROSEI » à l'église de  
Beaufort.

Rendez-vous pour un grand  
moment d'émotion à l'écoute de  
cinq chanteurs qui interprètent  
avec magnificence des  
polyphonies sardes. Orosei est un  
village situé dans l'Est de la  
Sardaigne en Italie.

**Réservation indispensable au  
04 79 89 75 18**

**A noter que cette soirée se  
déroule dans le cadre du 150<sup>e</sup>  
anniversaire du rattachement  
de la Savoie à la France.**



## Création du Conseil Culturel du Territoire Arlysère

Son but est de mettre en  
place une politique  
culturelle cohérente sur le  
territoire, et de servir  
d'interface avec les  
financeurs éventuels. Ce  
ne sera toutefois pas une  
structure de financement.

# PATRIMOINE

**L'Association Patrimoine  
Beaufortain change de  
présidente : Martine Viallet  
Détraz cède sa place à Renée  
Vibert Vallet.**



Et dans le cadre du  
150<sup>e</sup> anniversaire du  
rattachement de la  
Savoie à la France,  
Patrimoine Beaufortain  
a organisé une veillée, vendredi  
23 avril à Arêches, salle de la  
Chaudanne, avec la participation  
de :

- la section patois de Patrimoine  
Beaufortain
- du groupe patoisant de Venthon
- du groupe Les Berres

Cette soirée s'est déroulée  
autour d'un repas composé de  
soupe, fromage et dessert...

*Un acte gratuit,  
heureusement sans  
conséquence, a fait  
disparaître en février la  
statuette de l'oratoire situé  
sous l'école d'Arêches.*

*L'acte bienveillant et citoyen  
d'habitants du village qui  
nous ont alertés nous a  
permis de réagir très vite et  
de retrouver la statuette  
intacte... à la fonte des  
neiges. Elle a été replacée  
depuis, sous clé, à son  
emplacement d'origine.*

*Nous remercions à l'avance  
chacun d'entre vous pour sa  
vigilance vis-à-vis du  
patrimoine de notre  
commune.*



**Cette taxe est obligatoire et  
exigible à partir du 15 mai  
dans les mairies d'Arêches ou  
de Beaufort, ou à la trésorerie  
de Beaufort.**

## Nous les en remercions...

Le revenu de cette taxe est  
réaffecté à la promotion  
touristique de la commune  
(travaux d'équipement ou  
d'entretien, animation,  
fleurissement, etc.).

**A noter : un travail de  
réflexion et de fond est  
actuellement mené par  
notre commune,  
conjointement avec la  
Communauté de  
Communes, pour  
améliorer le  
recouvrement de cette  
taxe auprès de  
l'ensemble des  
hébergeurs... A suivre**

**Les hébergeurs qui ont reçu de la  
Préfecture une déclaration de  
location d'un meublé de tourisme  
doivent l'adresser en mairie  
avant le 1<sup>er</sup> juillet 2010.**

*Ouverture des  
remontées  
mécaniques pendant  
l'été*

**Du mardi 06 juillet au  
dimanche 29 août  
(de 8 h 30 à 12 h 30 et  
de 14 h 00 à 16 h 00) :**

- Les mardis et dimanches :  
TSD Grand-Mont,
- Les jeudis : TSD Piapalay

## A tous les hébergeurs d'Arêches-Beaufort

Les loueurs de meublés, les  
hôteliers, les centres de vacances  
et maisons familiales de tourisme  
ainsi que les agences  
immobilières doivent s'acquitter  
de la taxe de séjour encaissée  
auprès de leurs locataires au titre  
des hébergements de la saison  
d'hiver 2009/2010.

Mercrèdi, jour de  
marché à  
Beaufort :  
Le stationnement  
sous la halle, Place  
Roger Frison  
Roche, est  
règlementé !

Nous rappelons aux  
riverains qu'ils doivent  
déplacer leur véhicule dès  
le mardi soir pour ne pas  
entraver la mise en place  
du marché le mercredi  
matin.



### Personnel communal

Bienvenue à Aurélien PUY qui a rejoint l'équipe des services techniques dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

### Modification du sens de la circulation dans Beaufort

Dans le prolongement de la mise en place de la nouvelle installation pour le transport scolaire à Beaufort, rue Georges Long (sens unique), la collectivité, sollicitée par les riverains de la rue de la Glirettaz, a décidé de limiter la circulation de cette rue dans le sens descendant (compte tenu de son étroitesse).

### Les chantiers du printemps

Dans le prolongement du vote des budgets 2010 de la collectivité, les chantiers suivants vont être engagés dans le courant du printemps :

- Fin des travaux de réseaux secs sur les secteurs de l'Isérable et du Praz (suite aux opérations menées conjointement avec la Communauté de Communes pour l'eau et l'assainissement).



Le sentier piétonnier du Creux est désormais réhabilité suite aux travaux de réseaux secs sur le secteur de l'Isérable. Les promeneurs et riverains peuvent ainsi circuler en toute sécurité...

- Programmes de rénovation des enrobés sur voiries communales.
- Suite des travaux de rénovation de la chapelle des Curtilletts.
- Domaine skiable : sécurisation de la sortie du bas des Combettes suite à l'accord concernant le défrichage accordé par l'Etat.



### Fermeture de la route départementale d'accès à Saint-Guérin

Le Conseil général de la Savoie va poursuivre en 2010 et 2011 les travaux de réfection du pont des Gérats sur la RD 218.

**De ce fait, la route départementale menant à Saint-Guérin sera coupée selon le calendrier suivant :**

- **fermeture totale** de la route du 03 mai 2010 au 09 juillet 2010,
- du 30 août 2010 au 06 novembre 2010 ainsi qu'au printemps 2011.

**Un itinéraire de délestage est proposé par la piste des Colombières (limité à 7,5 tonnes) avec autorisation de passage pour les exploitants agricoles de 19 h 00 à 9 h 00.**

## EN BREF...

De bons résultats pour nos jeunes sportifs aux championnats de France de ski de fond qui ont eu lieu début avril dans le Jura.

- Laure TASSION termine 3e du sprint chez les juniors.
- Clément MOLLIET prend une très prometteuse 6e place en sprint pour sa première année chez les



séniors. Il termine au classement devant Vincent VITTOZ et Maurice MANIFICAT très en vue lors des Jeux Olympiques de Vancouver.

- Enfin, Brice VIARD GAUDIN est champion de France en sprint catégorie Jeune et deuxième de la poursuite (style classique + skate).

- Clémence MACAIRE et Mathieu JOGUET terminent dans les 15 premiers de leur catégorie en sprint.

Bravo à tous !

## Partagez vos vacances, devenez familles d'accueil :

Le temps des vacances est un moment propice aux échanges et aux découvertes. Dans le cadre de l'Accueil familial, partagez la chaleur de votre foyer et contribuez au développement et à l'épanouissement d'un enfant de 06 à 11 ans venu d'une famille en difficulté sociale ou financière ! Le temps des vacances est un moment privilégié pour établir avec lui un contact durable et lui permettre d'acquérir de nouveaux repères qu'ils soient affectifs ou pratiques.

L'équipe AFV du Secours Catholique vous accompagnera dans cette aventure enrichissante avec l'esprit qui l'anime : respect des différences, reconnaissance des capacités de l'enfant et discrétion sur son histoire.



Pour davantage d'informations, contactez l'équipe AFV

au 04 79 60 54 00.

Mail : [sc-chambery@secours-catholique.asso.fr](mailto:sc-chambery@secours-catholique.asso.fr)

Secours Catholique  
297 chemin de la Martinière  
73000 Bassens

Où en est Le déploiement de la TNT ?

(Télévision Numérique Terrestre)



Vous en avez tous entendu parler : le passage à la télé tout numérique est l'arrêt de la diffusion analogique des chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal Plus, France5/ Arte et M6) et le remplacement de cette diffusion hertzienne analogique par la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

En France, ce passage se fait progressivement, région par région. Il a démarré en 2009 et se terminera le 30 novembre 2011.

Dans le Beaufortain, le relais de Bisanne est d'ores et déjà équipé depuis plusieurs mois. Pour les autres relais, voici le calendrier connu à ce jour :

- Les Prés : été 2010
- La Piche : juin 2011
- Hauteluce/La Croix : fin juin 2011
- Queige : fin juin 2011

Pour les personnes résidant dans des zones non encore couvertes, ou qui ne pourront malheureusement pas l'être, il est possible de recevoir les chaînes de la TNT, par satellite et toujours gratuitement, grâce aux 2 bouquets gratuits existants :

- FRANSAT (satellite Atlantic Bird 3 AB3)
- TENTSAT (satellite Astra).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

**Attention : si vous devez faire renouveler votre Carte Nationale d'Identité, sachez que le délai d'obtention de ce document est désormais de 2 mois...**

# AGENDA



➤ **Dimanche 09 mai** : concours agricole du Beaufortain à Beaufort, place Roger Frison Roche.

➤ **Dimanche 23 mai** : comice agricole d'Hauteluze.

➤ **En juin** : passage du Tour des Pays de Savoie cycliste en Beaufortain.

➤ **Samedi 5 juin** : conférence d'Hélène VIALLET à 20 h 00, salle des Fêtes de Beaufort.

➤ **Samedi 26 juin** : les Feux de la Saint Jean à Queige au plan d'eau, organisée par l'Association des Parents d'Elèves de Queige. Possibilité de repas sur place, au menu : frites, saucisses, merguez et gâteaux.

➤ **Samedi 26 juin** : étape du Raid Handisport Savoie Mont-Blanc à Beaufort.

## Spécial « jeunes » :

➤ **Mercredi 12 mai** Le forum jeunes aura lieu le au bâtiment le confluent à BEAUFORT.

Au programme : le matin, spécial jobs d'été et formation professionnelle pour les étudiants et les demandeurs d'emploi.

L'après-midi : rencontre avec des professionnels du canton du Beaufortain.

➤ **Samedi 19 juin** : Fête de la musique à QUEIGE.

A partir de 18 h 00 dans les rues de QUEIGE et jusqu'à 00 h 00.

Ouvert à tous.

## 150e anniversaire du rattachement de la Savoie à la France : programme des événements et festivités en Beaufortain

Date	Horaire	Lieu	Organisateur	Action
Vendredi 23 avril	20 h 00	Salle de la Chaudanne	Patrimoine, groupe Les Berres et Venthon	Veillée soupe et Patois
Mai/juin		Collège	Collège du Beaufortain	Exposition des élèves de 4 <sup>ème</sup>
Fin mai/début juin		Portes BEAUFORTAIN du	M. Jean DIXMIER	Installation des TOTEM « Nos cœurs vont où coulent nos rivières »
Samedi 5 juin	20 h 00	Salle des Fêtes Beaufort	Hélène. VIALLET	Conférence sur Pierre Blanc (Députés Français et Sardes)
Samedi 19 juin	A définir	Queige	AAB et Commune de Queige	Fête de la Musique
Mercredi 14 juillet	A définir	A définir	Troupe extérieure	Animation de rue
Mardi 20 juillet	17 h 30	Salle des Fête Beaufort	OT Arêches-Beaufort	Conférence FACIM « La Savoie depuis 1860 »
Mardi 20 juillet	20 h 30	Eglise de Beaufort	Commune de Beaufort	Rencontres Musicales
Du 17 juillet au 1 <sup>er</sup> août		Salle Polyvalente de Villard sur Doron	M.FRANCHINO	Exposition (11m <sup>2</sup> ) sur Panneau « découvrir l'histoire de la Savoie du 150 <sup>ème</sup> »
Du 17 au 31 juillet		Salle de la TOUR Mairie de Beaufort	Max BOCHET	Exposition « Brigade de Savoie »
31 juillet	20 h 30	Salle de la Chaudanne	FACIM	Conférence FACIM La Savoie 1860
Du 1 <sup>er</sup> au 20 août		Salle Polyvalente de Villard	Ecole Nationale d'architecture de	Exposition « Les montagnes territoires d'invention »
8 août		Arêches	Comité des fêtes	Fête folklorique
Vendredi 13 août	20 h 00	Salle des Fêtes de Beaufort	Jean-Paul Bergerie et Monseigneur Marcel	Vidéo Projection « Evolution du Clergé 1860 à 2010 »
Mercredi 11 ou 18 août	17 h 00	OT d'Arêches Beaufort	Colporteurs de rêve (sous réserve)	Spectacle de rue pour les enfants
Samedi 21 août	20 h 30	Salle de la Chaudanne	OT Arêches-Beaufort	Conférence FACIM « La Savoie depuis 1860 »
Dimanche 22 août		Hauteluze		Fête des Costumes
24 ou 28 septembre en cas		Col du Petit St-Bernard	USEP SAVOIE ET Hte-SAVOIE	Présentation du spectacle les Colporteurs de Rêve
Dans l'été	A définir	Camping de Queige	M.PASQUET Olivier	Film documentaire 1860-1910 « Quand la Savoie fête la France »
En septembre	A définir	A définir	M. PALLUEL GUILLARD	Conférence historique « un parallèle entre les deux voix »
A partir du 12 septembre		Queige	Mr FRANCHINO	Exposition (11 m <sup>2</sup> ) sur Panneau « Découvrir l'histoire de la Savoie du 150 <sup>ème</sup> Anniversaire »
A définir		Salle des fêtes de Queige	M. Maistre	Conférence sur les bijoutiers et joailliers
6 et 8 novembre		Chambéry Maison de la Culture	Hubert FAVRE	Identité savoyarde

### En projets :

- Une soirée conte avec M. Jean-Marie Jeudy
- Soirée film avec M. Pasquet Olivier (commémoration du rattachement 1860-1910 et 1960).
- Club-auto Sport qui prépare une exposition sur l'évolution du transport en commun en Beaufortain
- Projection du film « La Trace » à Beaufort, Albertville, les Saisies ou Arêches.
- Organisation d'une visite d'exposition à Chambéry (musée Savoisien et médiathèque Jean-Jacques Rousseau) en journée.